

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Vu le règlement de délivrance du Diplôme du Passe numérique Pro du Conservatoire National des Arts et Métiers, Vu le décret du 22 avril 1988 modifié, relatif au Conservatoire National des Arts et Métiers, Vu le procès-verbal des délibérations du jury en date du 21/06/2019

Le Diplôme du PASSE NUMÉRIQUE PRO spécialité intégration web

est délivré à Monsieur Cédric AOUN

Né(e) le 10/05/1996

à BAABDA (Liban)

Fait à Paris, le 24/06/2019

Le titulaire

L'Administrateur général

Olivier FARON

N° AB/ 169564

Pour être valable, ce diplôme doit comporter le sceau du Cnam, apposé en relief